



République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine

Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 AVRIL 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 23

Le lundi 15 avril deux mille vingt- quatre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 9 avril 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Goulven DONNIOU, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Yves LE GALL, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : Laurent CLISSON (pouvoir à Sunita LEROUX), Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ, David EGASSE (pouvoir à Yves LE GALL), Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE (pouvoir à Elodie RAYMOND), Léna MONNIER, Daniel PRODHOMME (pouvoir à Michel MERCIER)

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MERCIER est élu secrétaire de séance.

2024-15/04-03 Ressources humaines/ Mise en place du dispositif « Chantiers jeunes » 2024

Il est proposé au Conseil de reconduire le dispositif « Chantiers jeunes » inspiré du « dispositif argent de poche ».

Il consiste à proposer à des jeunes âgés de 16 à 18 ans des chantiers à réaliser au sein des services communaux pendant les vacances scolaires. Un chantier durerait trois heures et serait rémunéré 5 € par heure consacrée.

Un volume de 300 heures maximum, établi en fonction des besoins des services, pourrait être consacré à ce dispositif sur l'année.

Les chantiers se réaliseraient à l'occasion des différentes vacances scolaires en fonction des besoins recensés au sein des services. Les missions pourraient concerner notamment :

- Les services techniques : entretien du terrain synthétique, du terrain de tennis, désherbage du cimetière, entretien des massifs, nettoyage des tables de la salle des fêtes, entretien des bâtiments...

- La médiathèque : équipement (préparation d'ouvrages...), magasinage (classement, rangement, inventaire, désherbage de collection...), aide au public...

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Accepte** de reconduire le dispositif « Chantiers jeunes » pour l'année 2024 sur un volume de 300 heures maximum en fonction des besoins des services.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

